

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Lundi 14 avril 2008

L'an deux mille huit le quatorze avril à vingt heures trente, le conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes à Thoisse, sous la présidence de Monsieur Roger THIVOLLE, doyen de l'Assemblée.

ETAIENT PRESENTS : MMES DUMAS – BOUCHY – LUGA GIRAUD – MERAND – NAVARRO – PASSOT – THIBERT – VERNUS PROST - MM. BURGAT – CABAUD - CHAMPION – DUPASQUIER – GUERRAZZI - KANDZIORA - PETIOT - TATON – THIVOLLE – VARVIER - VOISIN.

M. Patrick BOURGEOIS, absent, est suppléé par M. Alain LOQUEN.

Madame VERNUS-PROST est nommée secrétaire de séance.

ACCUEIL ET INSTALLATION DES DELEGUES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

. M. Louis DEVAUX, Président sortant, ouvre la séance. Il retrace les principaux projets communautaires réalisés et en cours de réalisation.

Il fait l'appel des délégués titulaires et suppléants afin de les installer dans leur fonction de membres du Conseil de la Communauté de communes Val de Saône Chalaronne.

. Ont été installés en qualité de membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
GARNERANS	Mme Christiane THIBERT Mme Solange DUMAS Mme Nicole NAVARRO	Mme Claude ROLLIN M. Christian HARTWITCH M. Michel ARIES
ILLIAT	M. Bernard CABAUD Mme Anne-Marie BOUCHY	M. Richard LABALME M. Bernard LITAUDON
MOGNENEINS	M. Jean-Pierre CHAMPION Mme Nathalie VERNUS-PROST Mme Elisabeth PASSOT	M. Michel AUBRUN Mme Jocelyne ROLLET Mme Nathalie HAUTOIS
PEYZIEUX-SUR-SAÔNE	M. Roger THIVOLLE M. Frédéric KANDZIORA	Mme Chantal TEYSSIE M. Emmanuel JOUBERT
SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Mme Muriel LUGA-GIRAUD M. Philippe BURGAT M. Marc TATON M. Patrick BOURGEOIS	M. Hervé BARRAUD M. Philippe LAMBERET M. Alain LOQUEN Mme Elisabeth LORON
SAINT-ETIENNE-SUR-CHALARONNE	M. Serge VARVIER Mme Sandrine MERAND M. Hervé GUERRAZZI	Mme Marylène SPARHUBERT Mme Carole MARTIN M. Christian MANAUT
THOISSEY	M. Maurice VOISIN M. Pierre PETIOT M. François DUPASQUIER	M. Gilbert BOUCHY M. René DAUPHIN M. Alain SARGIACOMO

M. Louis DEVAUX, Président sortant, donne la parole à M. Thivolle, doyen de l'Assemblée.

ELECTION DU PRESIDENT

. M. Thivolle, doyen de l'Assemblée, vice-président sortant chargé des activités touristiques, du patrimoine, des affaires culturelles, sportives et sociales, retrace le parcours de la Communauté de Communes. Il remercie le Président sortant.

. Conformément aux dispositions de l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il invite l'Assemblée à procéder à l'élection du Président, au scrutin secret et à la majorité absolue.

. Monsieur Hervé GUERRAZZI est nommé scrutateur.

. Madame Muriel LUGA-GIRAUD se porte candidate et à la demande du Président expose sa vision de la Communauté de Communes : des collectivités différentes mais complémentaires par leurs compétences et leurs connaissances. La communauté de communes se distingue par l'importance de la notion de territoire. Pour Muriel Luga Giraud deux grands axes transversaux seraient à développer si elle est élue présidente : le développement économique et le développement durable :

- Concernant le développement économique, le Parc Actival est une source d'emploi pour notre territoire, de même qu'une source de produit (taxe professionnelle). Mme Luga-Giraud rend d'ailleurs hommage au travail réalisé par M. Picard depuis 2001 pour l'organisation du foncier, et signale qu'elle souhaite une optimisation des terrains et des bâtiments sur le Parc Actival en développant d'autres zones d'activités complémentaires et nécessaires à l'évolution de nos projets économiques.
- Concernant le développement durable, notre territoire a la chance d'être situé à la campagne tout en profitant de la proximité urbaine. Cette configuration attire une population et des constructions nouvelles. C'est pourquoi en raison d'une population croissante il faut penser à préserver les qualités humaines et environnementales de notre territoire.

Mme Luga-Giraud fait également un rappel des compétences fortes que possède la Communauté de Communes :

- Assainissement : un plan de zonage a été réalisé en 2006. S'appuyant sur notre expérience, il est aujourd'hui nécessaire de le réviser et d'en redéfinir les priorités. Les interventions en matière d'assainissement sont souvent traitées de façon directe ou indirecte avec l'urbanisme et la voirie. C'est pourquoi Muriel Luga Giraud suggère une approche liée pour les trois domaines.
- Sport, loisirs : à la gestion du gymnase intercommunal viendra bientôt s'ajouter celle du complexe sportif intercommunal et des associations utilisatrices.
- Social et culture : en plus du service de portage de repas, la communauté de communes s'est dotée l'an dernier de compétences nouvelles notamment dans le domaine de la petite enfance. Un projet est en cours d'étude. Dans le domaine culturel, il serait intéressant de mettre en place une manifestation régulière sur l'ensemble du territoire pour valoriser nos atouts culturels et la richesse de notre patrimoine.
- Tourisme, Animation : le tourisme est une des branches de l'économie qui demande une attention particulière. Nous avons la chance de posséder un territoire varié et attractif avec un office de tourisme intercommunal dynamique. Un schéma de développement touristique est également en cours. Nous avons les bases pour construire un projet et un programme intercommunal attrayant pour les touristes de courts et moyens séjours. Le tourisme doit se concevoir avec des animations, des activités attractives et un programme annuel d'animations intercommunales.

Mme Luga-Giraud ajoute que si elle est nommée présidente, elle portera également une attention particulière aux projets lancés par M. Devaux, notamment en ce qui concerne la mise en place du Contrat de Rivière.

. Il est procédé au vote.

. Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 20

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

. Madame LUGA-GIRAUD obtient 18 voix : obtenant la majorité absolue des suffrages, elle est proclamée Présidente de la Communauté de Communes Val de Saône – Chalaronne et est immédiatement installée.

. Elle remercie tous les membres et explique qu'elle souhaite un travail en équipe d'une part avec les vice-présidents et le bureau et d'autre part avec les commissions. Elle suggère que ces dernières se réunissent avant chaque conseil pour étudier les dossiers dans leur domaine de compétence avant présentation à l'assemblée communautaire.

APPROBATION DE L'ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR

. Madame LUGA-GIRAUD propose au conseil de modifier l'ordre du jour d'une part en reportant à la prochaine séance l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et la désignation des représentants de la Communauté de Communes aux organismes extérieurs, et d'autre part en ajoutant à la séance d'aujourd'hui la mise en place des commissions et la désignation de leurs présidents et membres.

. Le Conseil Communautaire approuve cette modification de l'ordre du jour du présent conseil.

FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

. Madame LUGA-GIRAUD rappelle les dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales en vertu duquel le bureau de l'EPCI est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents. Le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif de celui-ci.

. Madame LUGA-GIRAUD invite le Conseil Communautaire à procéder au vote du nombre de Vice-Présidents dont il souhaite se doter sans que ce nombre puisse excéder six Vice-Présidents.

Monsieur GUERRAZZI est nommé scrutateur.

Le résultat des votes est le suivant :

Votants : 20

Blancs : 0

Exprimés : 20

Majorité absolue : 11

SIX Vice-Présidents : 20 voix

Le nombre de SIX Vice-Présidents ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le Conseil Communautaire va procéder à l'élection de six Vice-Présidents.

ELECTIONS DES SIX VICE-PRÉSIDENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

. Madame LUGA-GIRAUD invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection des six Vice-Présidents de la Communauté de Communes.

Monsieur GUERRAZZI est nommé scrutateur.

1° Vice-Président :

Candidat : Monsieur Bernard CABAUD.

Le résultat des votes est le suivant :

Votants : 20

Blancs : 2

Exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Monsieur Bernard CABAUD ayant obtenu 18 voix est élu à la majorité absolue 1er Vice-Président de la Communauté de Communes et est immédiatement installé.

2° Vice-Président :

Candidat : Monsieur Roger THIVOLLE.

Le résultat des votes est le suivant :

Votants : 20

Blancs : 2

Exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Monsieur Roger THIVOLLE ayant obtenu 18 voix, il est élu à la majorité absolue 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes et est immédiatement installé.

3° Vice-Président :

Candidat : Monsieur Jean-Pierre CHAMPION.

Le résultat des votes est le suivant :

Votants : 20

Blancs : 2

Exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION ayant obtenu 18 voix est élu à la majorité absolue 3^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes et est immédiatement installé.

4° Vice-Président :

Candidat : Monsieur Serge VARVIER.

Le résultat des votes est le suivant :

Votants : 20

Blancs : 1

Exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Monsieur Serge VARVIER ayant obtenu 19 voix est élu à la majorité absolue 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes et est immédiatement installé.

5° Vice-Président :

Candidat : Madame Solange DUMAS.

Le résultat des votes est le suivant :

Votants : 20

Blancs : 0

Exprimés : 20

Majorité absolue : 11

Madame Solange DUMAS ayant obtenu 20 voix est élue à la majorité absolue 5^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes et est immédiatement installée.

6° Vice-Président :

Candidat : Monsieur François DUPASQUIER.

Le résultat des votes est le suivant :

Votants : 20

Blancs : 2

Exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Monsieur François DUPASQUIER ayant obtenu 18 voix est élu à la majorité absolue 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes et est immédiatement installé.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS ET DESIGNATION DES PRESIDENTS ET DES MEMBRES

Les listes proposées sont les suivantes :

- Commission du développement économique et des finances :
 - Monsieur Bernard CABAUD, Président de la Commission
 - Monsieur François DUPASQUIER
 - Monsieur Philippe BURGAT
 - Monsieur Jean-Pierre CHAMPION
- Commission des affaires sportives et de loisirs :
 - Monsieur Roger THIVOLLE, Président de la Commission
 - Monsieur Marc TATON
 - Monsieur Pierre PETIOT
 - Madame Christiane THIBERT
- Commission du développement durable
 - Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, Président de la Commission :
 - Monsieur Patrick BOURGEOIS
 - Monsieur Pierre PETIOT
 - Monsieur Frédéric KANDZIORA
 - Madame Nathalie VERNUS-PROST
 - Madame Sandrine MERAND
- Commission de l'assainissement, de la voirie et de l'urbanisme :
 - Monsieur Serge VARVIER, Président de la Commission
 - Monsieur Pierre PETIOT
 - Monsieur Hervé GUERRAZZI
 - Monsieur Patrick BOURGEOIS
 - Madame Anne-Marie BOUCHY
- Commission des affaires sociales et culturelles :
 - Madame Solange DUMAS, Présidente de la Commission
 - Monsieur Marc TATON
 - Madame Elisabeth PASSOT
 - Monsieur Maurice VOISIN
 - Madame Nicole NAVARRO
- Commission du tourisme et de l'animation :
 - Monsieur François DUPASQUIER, Président de la Commission
 - Madame Anne-Marie BOUCHY
 - Monsieur Maurice VOISIN
 - Madame Nicole NAVARRO
 - Monsieur Philippe BURGAT

. Le Conseil adopte à l'unanimité la composition de ces commissions, désignant ainsi leurs membres comme ci-dessus listés.

. La séance est levée à 22h00.